



Benoit LAURENT
Responsable Circuit Jeunes 68
06 84 51 01 24
responsable.cj68@gmail.com

À Dietwiller, le mercredi 31 octobre 2018

***Objet :** Convocation à la journée 2 du CJ68 à Masevaux (étape de simple)*

Madame, Monsieur,

Voici les horaires de convocation des jeunes pour la 2^{ième} étape du **CIRCUIT JEUNES 2018/2019** qui aura lieu les **10/11 novembre 2018** au :

COSEC de Masevaux
Rue Paul Birgi
68290 MASEVAUX

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018	HEURES DE CONVOCATION	FIN ESTIMEE
GARCONS POUSSINS (nés en 2009 et 2010)	9:00	12:30
FILLES BENJAMINES (nées en 2007 et 2008)	11:40	15:30
FILLES POUSSINES (nées en 2009 et 2010)	12:00	16:00
GARCONS BENJAMINS (nés en 2007 et 2008)	15:10	18:45

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018	HEURES DE CONVOCATION	FIN ESTIMEE
GARCONS MINIMES (nés en 2005 et 2006)	9:00	12:30
FILLES MINIMES (nées en 2005 et 2006)	11:50	15:00
FILLES CADETTES (nées en 2003 et 2004)	12:40	15:30
GARCONS CADETS (nés en 2003 et 2004)	14:40	18:30

*Attention il ne s'agit que d'une heure de fin « estimée », seul l'échéancier le jour de la compétition pourra la confirmer.

CONVOCATIONS :

Chaque joueur(se) doit se présenter à la table de marque de la salle **au plus tard** à l'heure de convocation indiquée. Un carnet individuel sera remis lors du pointage aux joueurs et sera utilisé toute la saison.

RETARDS :

Tout retard de **plus de 10 min** par rapport à l'heure de la convocation devra être signalé au Juge-Arbitre de la compétition : BRAYE Eric au 06.32.86.21.12

Tout retard de plus de 10 min non-prévenu, entraînera le forfait du joueur sur l'étape.

FORFAITS:

Contrairement aux saisons précédentes, il n'y a plus de nécessité de prévenir d'une absence à une étape de simple de circuit jeunes. En cas d'absence d'un joueur au moment du tirage au sort, c'est-à-dire 10 minutes après l'heure de convocation, ce dernier ne pourra pas participer à l'étape et ne marquera donc aucun point sur cette étape.

Dans le cas des étapes de double, il faudra prévenir de son absence au plus tard le mercredi précédent l'étape afin que le responsable du circuit jeune puisse avoir le temps nécessaire pour contacter l'autre partenaire du joueur et éviter que ce dernier ne se déplace pour rien :

Responsable CJ : Benoit LAURENT / 06.84.51.01.24 / responsable.cj68@gmail.com

ATTENTION : en cas d'absence à plus de 2 circuits jeunes sur la saison (simple et double confondus), un joueur ne pourra pas se qualifier pour la finale du circuit jeunes (en simple comme en double).

TENUE VESTIMENTAIRE :

La tenue vestimentaire est réglementée : short ou jupette, avec polo ou T-shirt. Aucun bermuda, pantacourt ou survêtement n'est autorisé. De plus, aucun joueur avec des chaussures à semelles marquantes ne sera accepté sur le plateau sportif.

Pour le CODEP68, Benoit LAURENT